



## Renouvellement titre de sejour etudiant

-----  
Par Amineelko

Bonjour,

Je suis arrivé en 2020 en france pour une licence informatique , j'ai validé ma première année par la suite j'ai eu un titre de séjour de 2 ans , en L2 j'ai redoublé la première fois puis j'ai redoublé une deuxième fois à la suite d'un accident , lors de mon renouvellement la préfecture m'a accordé un titre de séjour de 1 an par la suite j'ai validé ma L2 ( en 3<sup>ème</sup> année de redoublement) et j'ai fait une demande de titre de séjour cette année , la préfecture m'a donné une carte de Deux ans , le problème c'est que j'ai redoublé en L3 même si il me reste 1 an sur ma carte j'ai des doutes sur la décision de préfecture si je valide l'année prochaine ma L3 et je refais une demande pour intégrer un master .

Est ce que je risque un problème avec la préfecture pour l'instant ? et au prochain renouvellement?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Merci de vos réponses